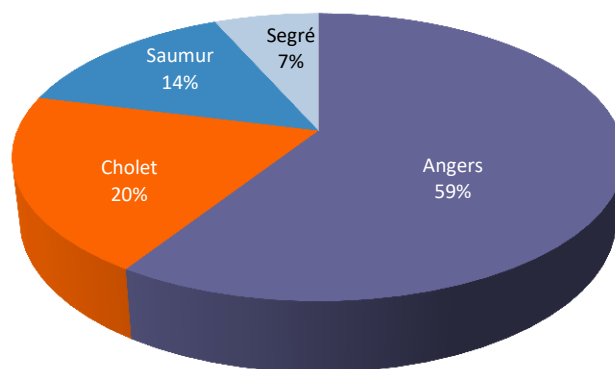


Les associations déclarées par arrondissements

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

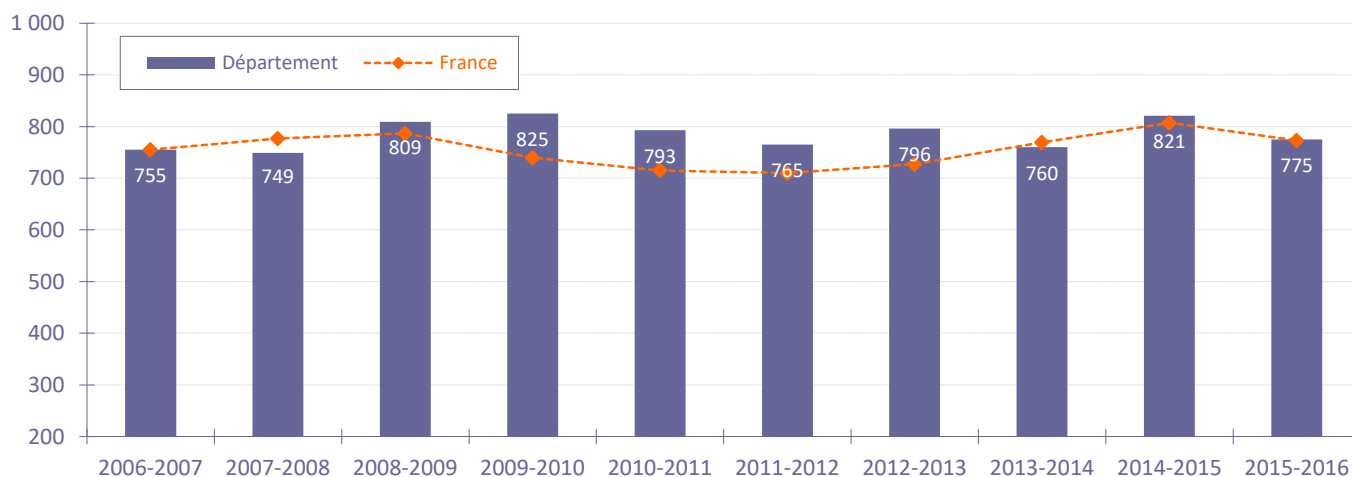
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture d'Angers enregistre 59% des créations.



Source : Journal officiel Associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis trois années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Dans le département, le rythme des créations est légèrement plus soutenu qu'au plan national, entre 2009-2010 et 2012-2013.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	22,9	22,5
Sport	15,3	16,2
Loisirs	14,0	13,6
Social	11,6	8,1
Santé	4,1	4,1
Education, formation	6,2	5,9
Economie	4,8	4,4
Environnement	3,2	3,4
Autres ⁽¹⁾	17,9	21,8
Total	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

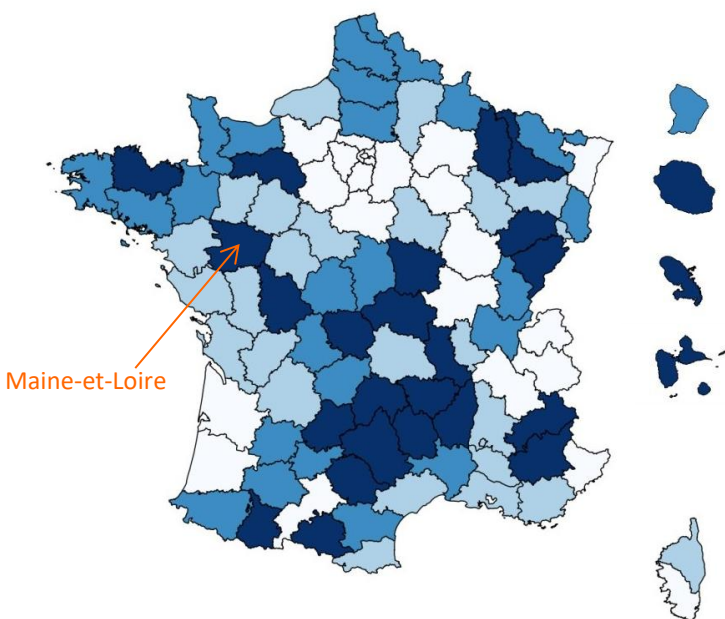
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur social et l'économie.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, aide à l'emploi, développement local...

Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **2 788** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **52%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, **129** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **12,7%** de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,8%.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	20,0	12,0
Sport	4,6	4,6
Santé	5,5	7,3
Social	48,3	50,0
Loisirs	1,0	1,3
Culture	2,1	3,1
Autres activités ⁽¹⁾	10,7	11,0
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	7,8	10,7
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **30 025** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans l'enseignement qu'au plan national, et moins présents dans les domaines de la santé et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : Données 2015. ACOSS-URSSAF et MSA.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médicalisé est particulièrement développé dans le département.

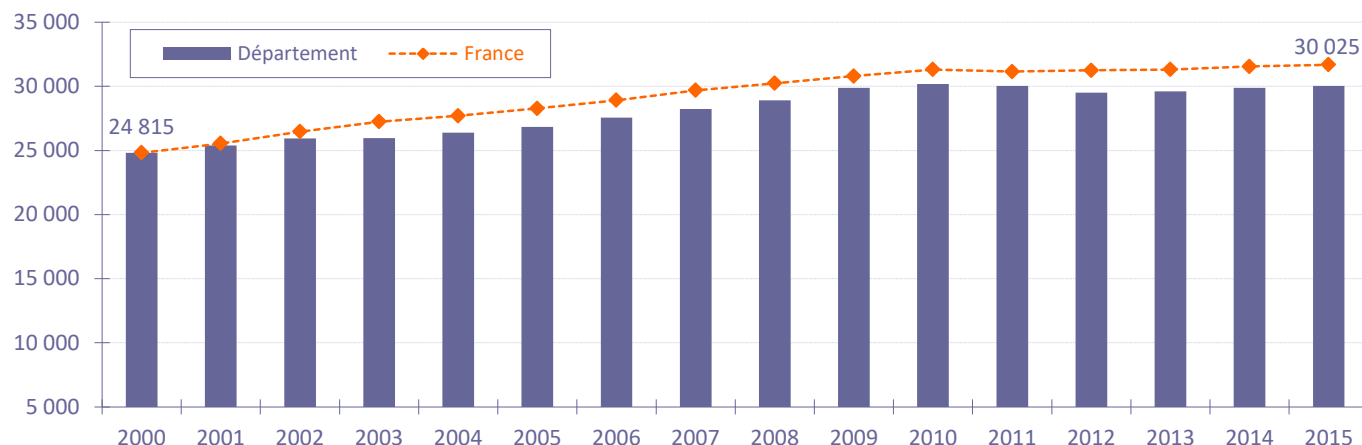
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : Données 2015. ACOSS-URSSAF et MSA.

	Répartition départementale	Répartition nationale
Hébergement médicalisé	14,2	9,9
Hébergement social	7,3	9,6
Aide à domicile	8,1	9,6
Accueil de personnes âgées	0,6	0,6
Aide par le travail	7,0	7,7
Accueil de jeunes enfants	2,2	2,2
Accueil d'enfants handicapés	1,1	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,1	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	7,7	8,3
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	48,3	50,0

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

Entre 2000 et 2015, les effectifs salariés des associations ont progressé de près de 400 000 au plan national, et de **5 210**, dans le département.

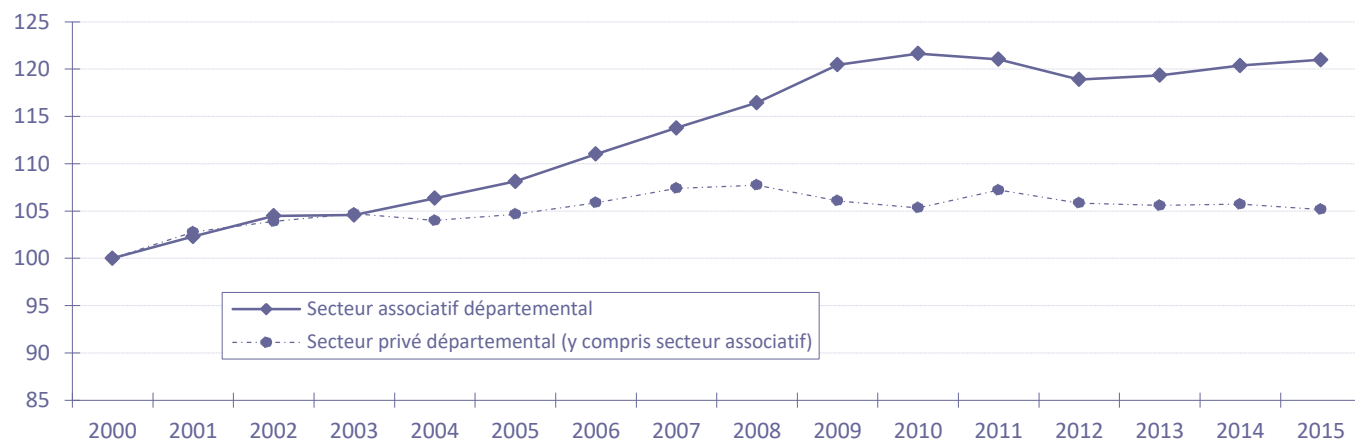


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2000, pour être comparée à l'histogramme du département.

Depuis 2003, l'emploi associatif du département évolue à un rythme un peu moins soutenu que celui qui est observé au plan national. La situation semble cependant s'améliorer, ces deux dernières années.

Une croissance plus soutenue

Le rapprochement entre les évolutions respectives du secteur associatif et de l'ensemble du secteur privé dans le département, est particulièrement éclairant.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2000.

Sur l'ensemble de la période d'une quinzaine d'années, l'augmentation a été de **21%** dans le secteur associatif, contre **5%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...



www.recherches-solidarites.org

Retrouvez les productions de R&S au plan national et régional, avec les indications méthodologiques communes à ces différents travaux.

Recherches & Solidarités est un réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des solidarités. Il s'appuie sur des données officielles, des enquêtes régulières et des partenariats pour étudier et valoriser le secteur associatif.

